

GRAND MARCHÉ AUX PUCES ET FÊTE DES RUES

DIMANCHE 16 JUIN 2019

Organisé par l'OMSAL de BANTZENHEIM

Nombreuses places (les véhicules ne stationnent pas sur les emplacements)
Aucune inscription ne sera acceptée le jour même du marché aux puces
La restauration (sous quelque forme que ce soit) et la vente de boissons est
EXCLUSIVEMENT réservée à l'organisateur

Talon d'inscription à renvoyer à :
MAIRIE DE BANTZENHEIM – 11 rue du Général de Gaulle – 68490 BANTZENHEIM
Pour tous renseignements : ☎ 03 89 26 04 21
(Règlement du marché aux puces et n° de place par retour du courrier)

Pour les particuliers

Nom – Prénom : _____ Tél. _____

Adresse : _____

E-mail (pour envoi règlement et n° de place(s)) : _____

Tarif : 10,00 € les 4 mètres

Photocopie recto-verso d'une pièce d'identité obligatoire

Pour les commerçants

Nature du stand : _____

Nombre de places : _____ Tarif : 20,00 € les 4 mètres

Photocopie inscription au registre du commerce obligatoire

Je m'engage à participer au marché aux puces de BANTZENHEIM le 16 juin 2019 et à **me conformer au règlement établi par l'OMSAL.**

Je déclare sur l'honneur participer à titre exceptionnel au marché aux puces de BANTZENHEIM (pour les particuliers).

Le _____ Signature : _____

Les inscriptions seront prises en considération une fois le paiement effectué. Conformément à la réglementation en vigueur, toute inscription incomplète ne sera pas prise en considération. **Chèque à l'ordre de l'OMSAL de BANTZENHEIM.**